

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

Envoyé en préfecture le 12/12/2024
Reçu en préfecture le 12/12/2024
Publié le
ID : 076-217606177-20241209-D60122024-DE

ARRONDISSEMENT DE ROUEN
COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VIVIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 9 décembre 2024 Sous la présidence de MERLIN Gilbert, maire Date de convocation : 2 décembre 2024 Secrétaire de séance : Florence EMERY	Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 15 Nombre de votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 6.0/12.09
--	---

Étaient présents : Mmes Valérie Berthéol, Béatrice Blampied, Véronique François, Florence Emery, Delphine Lambert, Sandy Dupuis, MM. Gilbert Merlin, Edouard Minier, Dominique Tamarelle, Thierry Hebert, Pascal Peltier, Philippe Brument, François Fleury, Martine Scheben, Arnaud Baligout.
Étaient absents excusés : Mmes Anne Debaisieux, MM. Gilles Assenard (donne pouvoir à M. François Fleury), Johan Delacroix (donne pouvoir à M. Gilbert Merlin),
Étaient absents : Mme Séverine Ouvry

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Mise à jour du tableau des effectifs - Approbation

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 9 décembre 2024,

Considérant que la dernière mise à jour a été effectuée le 24 juin 2024,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : De modifier le tableau des effectifs comme suit :

Filière administrative :

- Création d'un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet, suite à l'avancement de grade de la secrétaire Générale de Mairie à compter du 1^{er} novembre 2024.
- Suppression corrélative du poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe.
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial contractuel créé provisoirement pour assurer le remplacement d'un agent titulaire.
- Modification du statut d'un poste : Un poste d'adjoint administratif territorial, initialement occupé par un agent titulaire, est désormais pourvu par un agent contractuel depuis le 12 mai 2024.

Filière animation :

Création d'un poste de Responsable de structure ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) sur emploi permanent à temps complet (35 heures).

Article 2 : D'adopter le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté en annexe et arrêté à la date du 9 décembre 2024.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Article 4 : De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois.

Ampliation de la présente délibération sera déposée à la Préfecture de la Seine-Maritime.



Le Maire

Gilbert MERLIN

Emplois permanents agents titulaires et contractuels		Grade	Catégorie
Filière administrative			
	Attaché territorial (1ère classe)	A	
	Rédacteur territorial principal (1ère classe)	B	
	Adjoint Administratif Territorial (1ère classe)	C	
	Adjoint Administratif Territorial	C	
	Adjoint Administratif territorial	C	
	Sous-Total		
Filière technique - Service Voirie/Bâtiments/Espaces Verts			
	Agent de Maîtrise Principal Territorial	C	
	Adjoint technique territorial principal (1ère classe)	C	
	Adjoint Technique Territorial	C	
	Adjoint Technique Territorial	C	
	Adjoint Technique Territorial	C	
	Sous-Total		
Filière technique - Service Restauration- Entretien			
	Adjoint Technique Territorial principal (1ère classe) *	C	
	Adjoint Technique Territorial principal (2ème classe) *	C	
	Adjoint Technique Territorial *	C	
	Sous-total		
Filière animation			
	Adjoint territorial d'animation	C	
	Sous-Total		
Filière culturelle			
	Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe *	B	
	Sous-Total		
Filière sociale			
	ATSEM (Adjoint territorial d'animation) *	C	
	Sous-Total		
Total emplois permanents			

Effectif au 24 juin 2024			
Effectif budgétaire	Dont TNC *	Effectif pourvu	
1	0	0	
1	0	1	
1	0	1	
1	0	0	
1	0	1	
5	0	3	
1	0	1	
1	0	1	
1	0	1	
1	0	1	
1	0	1	
5	0	5	
1	1	1	
1	1	1	
1	1	1	
3	3	3	
1	0	1	
1	0	1	
1	1	1	
1	1	1	
1	1	1	
16	5	14	

Effectif au 9 décembre 2024				Observations
Effectif budgétaire	Dont TNC *	Effectif pourvu		
1	0	0		Secrétaire (35h) - Départ à la retraite le juillet 2021
1	0	1		Secrétaire générale de Mairie (35h) - Avancement de grade au 1/11/2024
1	0	1		Adjoint Administratif Territorial mairie (35h)
1	0	1		Adjoint Administratif Territorial mairie (35h)
0	0	0		Adjoint Administratif Territorial - Secrétaire - Suppression
5	0	3		Remplacement par un contractuel le 12/05/2024 Contractuel
1	0	1		Entretien - Voirie - Espaces verts (35h)
1	0	1		Entretien - Voirie - Espaces verts (35h) - (Avancement de grade au 1/01/2023)
1	0	1		Entretien - Voirie - Espaces verts (35h)
1	0	1		Entretien - Voirie - Espaces verts (35h) - Contractuel
1	0	1		Entretien - Voirie - Espaces verts (35h) - Contractuel
5	0	5		
1	1	1		Agent des services Techniques (restauration) (29h) - (Avancement de grade 01/01/2023)
1	1	1		Agent des services Techniques (restauration) (20h) - (Avancement de grade 01/01/2023)
1	1	1		Agent des services technique (Entretien) (28,847h) - Contractuel
3	3	3		
1	0	1		Agent Direction ALSH (temps complet 95h depuis 01/01/2023) Contractuel
1	0	1		
1	1	1		Enseignant artistique (12h) - Départ de la collectivité prévue le 21/12/2024 (démission de SMV)
1	1	1		
1	1	1		Ecole - Contractuel (30,28h)
1	1	1		
16	5	14		

Nombre total d'agents en Activité à SMV	14
Dont titulaires	8
Dont contractuels permanents	6

* Temps Non Complet	
Agents titulaires	
Agents contractuels permanent	

Envoyé en préfecture le 12/12/2024
Reçu en préfecture le 12/12/2024
Publié le
ID : 076-217606177-20241209-D60122024-DE